



**SOMMAIRE**

- 03** L'édito
- 04** Le Syndicat et ses entreprises
- 05** L'engagement des élus
- 06** Cela s'est passé en 2022
- 08** L'accélération de la transition énergétique
- 10** Des ambitions... et des moyens
- 12** Le contrôle de concession
- 14** Une équipe en évolution

*"Il nous appartient de poursuivre et d'amplifier l'évolution générale de nos pratiques vers plus de sobriété et d'efficacité énergétique."*



## L'édito

# 2022, une année sous tension

**U**n certain nombre d'indicateurs concernant notre secteur d'activité étaient déjà préoccupants en 2021 – tension sur les capacités d'approvisionnement de l'énergie suite à la reprise économique de l'après COVID, retard sur les ambitions de la Stratégie Nationale Bas Carbone. La guerre en Ukraine aura créé un véritable électrochoc en début d'année 2022, mettant en évidence la dépendance de la France et des pays Européens vis-à-vis des pays producteurs d'énergies fossiles, réalité amplifiée par la fragilité de notre système de production nucléaire.

Dans ce contexte de crainte de pénurie de l'énergie, et d'envolée des prix, le Syndicat ENERGIES VIENNE a pleinement joué son rôle pour apporter des solutions aux collectivités.

C'est ainsi que le Comité syndical a décidé à partir d'octobre 2022, face à la sollicitation du Gouvernement, l'extinction généralisée de l'éclairage public de 22H à 6H30. La Commission d'appel d'offres du Syndicat ENERGIES VIENNE a validé la participation du groupement de commande au programme innovant « Moins c'est mieux » proposé par SOREGIES et Alterna, permettant à ses membres de partager les économies réalisées en cas de réduction de leurs consommations de 10 %.

Au-delà de ces décisions « de crise », il nous appartient de poursuivre et d'amplifier l'évolution générale de nos pratiques vers plus de sobriété et d'efficacité énergétique. En plus du chantier de rénovation énergétique des bâtiments engagé pour les 10 ans à venir, le Syndicat ENERGIES

VIENNE conçoit et agit pour la modernisation du patrimoine éclairage public des communes et la mise en œuvre du schéma départemental d'équipement des Installations de Recharge des Véhicules Electriques et hybrides (IRVE). Demain, d'autres projets favorisant l'autoconsommation territoriale dans le mix énergétique verront le jour grâce au fort développement des énergies renouvelables.



**Jacques DESCHAMPS**  
Président



**Gilles MORISSEAU**  
Premier Vice-Président



**Sonia TEXEREAU**  
Vice-Présidente



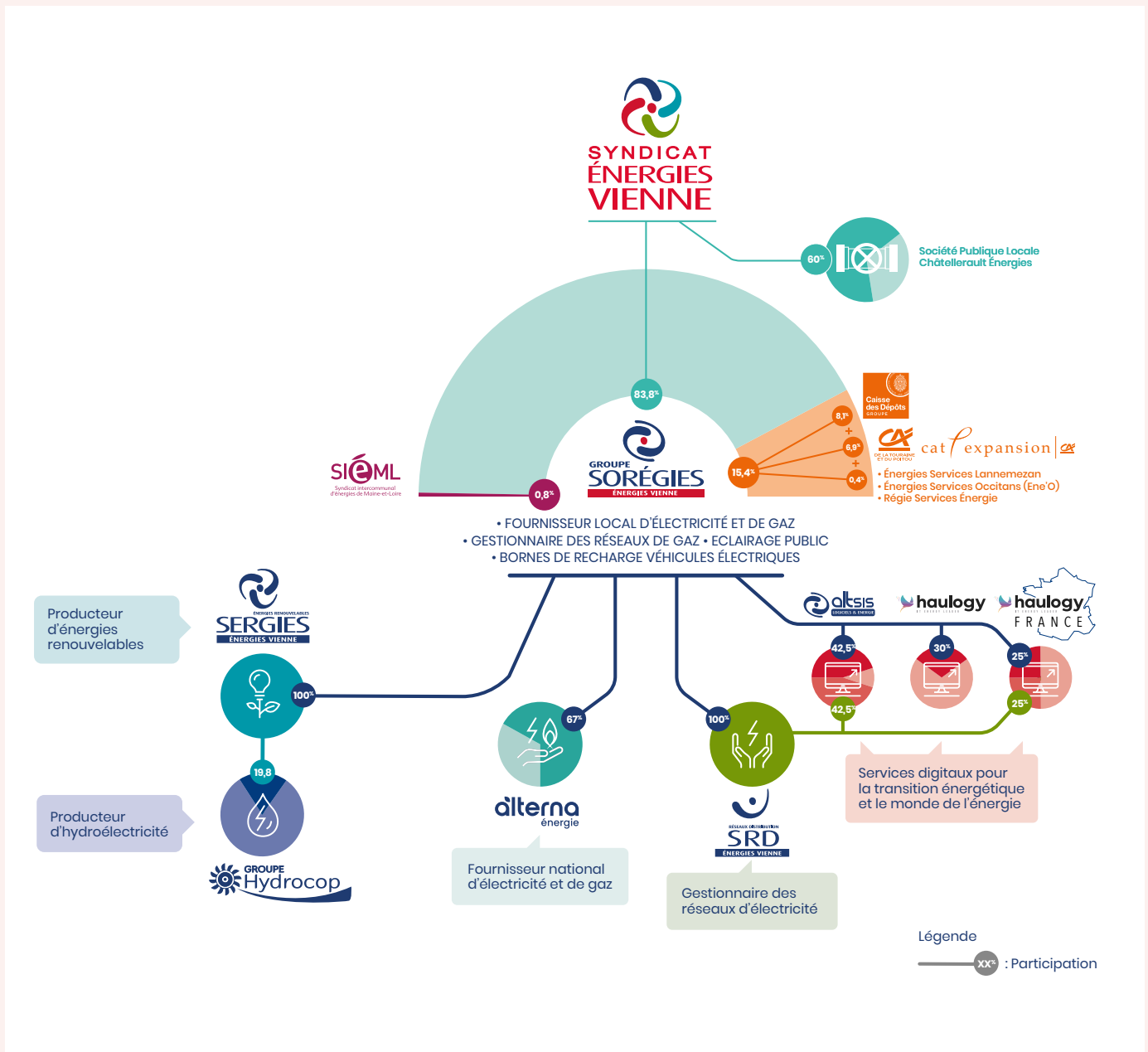
**Jean-Pierre LARDEAU**  
Vice-Président



**Marie-Renée DESROSES**  
Vice-Présidente



# Le Syndicat et ses entreprises



## Des élus engagés et une mobilisation accrue suite à la mise en place de la loi 3DS

Adoptée définitivement en février 2022, la loi 3DS (relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et la simplification) a renforcé le contrôle du Syndicat ENERGIES VIENNE :

- toutes les prises de participations directes ou indirectes\* de SOREGIES dans une société doivent faire l'objet d'un accord exprès préalable du Bureau syndical
- les représentants élus du Syndicat ENERGIES VIENNE qui siègent au conseil de surveillance de la SEM SOREGIES devront établir chaque année un rapport au Bureau et au Comité syndical

\* avec un seuil de détention de capital ou de droit de vote d'au moins 10 %

# L'engagement des élus



**Collectivités  
adhérentes**



**303 268  
habitants**



**217 communes**

216 de la Vienne  
+ 1 du Maine & Loire



**5 Communautés  
de Communes**

Civraisien en Poitou, Haut Poitou,  
Pays Loudunais, Vallées du Clain  
et Vienne & Gartempe



**Communauté Urbaine  
de Grand Poitiers**

par représentation substitution  
des 35 communes historiquement  
adhérentes

**265 conseillers municipaux  
ou intercommunaux**

désignés par leur collectivité au sein de

**7 Commissions Territoriales d'Energie (CTE)**

Civraisien en Poitou, Grand Châtellerault, Haut Poitou, Loudunais & Epieds,  
Vallées du Clain, Vienne & Gartempe, Grand Poitiers



**Le Comité syndical - Assemblée délibérante**

**117 membres**, élus par les CTE ou désignés

Civraisien en Poitou (12 élus), Grand Châtellerault (19 élus), Haut Poitou (15 élus) Loudunais et Epieds (12 élus),  
Vallées du Clain (12 élus), Vienne et Gartempe (15 élus) et Grand Poitiers (32 élus désignés par le conseil communautaire)  
dont le nombre de sièges est proportionnel à la population (art. L5215-22 du CGCT)



**Le Bureau - Organe stratégique**

**19 membres**, élus par les 117 délégués du Comité Syndical

1 Président, 1 Premier Vice-Président, 3 Vices-Président.e.s  
et 2 membres issus de chaque CTE

**Les 6 Commissions thématiques**

**75 volontaires**, nommés par le Comité Syndical,

sont impliqués dans le travail des Commissions :

la Commission Excellence Environnementale, la Commission Consultative des Services Publics Locaux,  
la Commission Programmes Subventionnés et Hiérarchisation des dossiers d'enfouissement,  
la Commission Consultative Paritaire, la Commission d'Appel d'Offres  
et la Commission de Délégation de Service Public



# Cela s'est passé en 2022

## PARTENARIAT

### Nouveau partenariat avec Eaux de Vienne et SOREGIES

Développer l'autonomie énergétique du réseau public de distribution d'eau par la production d'énergies renouvelables, tel est le principal enjeu de la convention de partenariat qui a été signée entre le Syndicat ÉNERGIES VIENNE, Eaux de Vienne-Siveer et le Groupe SOREGIES le mardi 5 juillet. Outre la mise en œuvre d'installation de production d'énergies renouvelables, le partenariat intègre également la nécessité de favoriser les économies d'énergie et de sécuriser l'approvisionnement en électricité d'Eaux-de-Vienne.



## CONGRÈS

### Participation au congrès de la FNCCR du 27 au 29 septembre 2022

Le Syndicat ENERGIES VIENNE a participé au congrès de la FNCCR 2022 qui s'est déroulé du 27 au 29 septembre à Rennes aux côtés des 12 autres syndicats membres de l'entente « Territoire Energie Nouvelle Aquitaine ». A noter particulièrement cette année, l'intervention de Jacques DESCHAMPS à la table ronde sur la rénovation du patrimoine public. Le congrès a été l'occasion pour la FNCCR d'élaborer différents projets de motions dans un contexte de crises énergétique et climatique.

## COMMISSION

### Réunions des 7 Commissions Territoriales d'Énergie du 3 au 20 octobre 2022

Cette année, le principe était basé sur une courte séance plénière pour évoquer les enjeux de la crise énergétique et la nécessaire mise en œuvre d'actions visant à favoriser la sobriété. Des ateliers ont ensuite permis d'approfondir et d'échanger sur les thèmes de la rénovation des bâtiments publics, l'activité éclairage public ou encore le partage autour de la sobriété énergétique et des gestes possibles pour les collectivités locales.



## Les festivals de l'été

Fidèle à son engagement depuis de nombreuses années déjà, le Syndicat ENERGIES VIENNE a renouvelé son partenariat avec Poitiers pour **Poitiers l'été** et le Département de la Vienne pour les **Heures Vagabondes**. Des temps forts importants pour les habitants de la Vienne qui peuvent bénéficier de nombreux concerts gratuits durant tout l'été. Pour 2023, le Syndicat s'engage également auprès de Grand Poitiers pour être partenaire du programme culturel **Itinérances**. À suivre cet été.



## COMMUNICATION

### Nouveau site internet

Annoncé en 2021, le nouveau site internet du Syndicat ENERGIES VIENNE a vu le jour en 2022, gonflé à bloc de toutes les informations utiles pour bien comprendre les enjeux et les missions du Syndicat. Illustré par une nouvelle vidéo signature qui présente les grandes orientations prises, ce site se veut avant tout être l'outil des élus des collectivités adhérentes. Il permet de retrouver le contenu de tous les grands programmes mis en place ainsi que les informations utiles et les actualités. Les élus peuvent également y consulter l'annuaire interactif des représentants au Syndicat ENERGIES VIENNE.



## INTERACTION

### Des webinaires pour plus de flexibilité et de réactivité

L'équipe du Syndicat s'est également mobilisée pour développer des webinaires informatifs, favorisant ainsi l'implication des élus dans les grandes orientations à prendre. Achats d'énergie, éclairage public, ou encore lutte contre la précarité énergétique, ces webinaires ont permis d'avancer, de comprendre et d'agir plus vite dans l'intérêt de tous, en particulier face à une crise inédite des marchés.

## DIGITALISATION

### Un outil de gestion pour l'activité et les relations avec les collectivités

La digitalisation implique la place d'outils robustes pour accueillir et gérer les données nécessaires à toutes les activités. Que l'on parle de la rénovation des bâtiments publics, du nouveau processus pour l'activité éclairage public, des bornes de recharge mais aussi naturellement des activités courantes autour de l'animation des instances, le Syndicat ENERGIES VIENNE a décidé de lancer un vaste projet de consolidation et de sécurisation des données, tout en ouvrant la porte à de nouvelles opportunités. L'outil Eudonet a été retenu et est en cours de déploiement.



# L'accélération de la transition énergétique

LE SYNDICAT ENERGIES VIENNE PREND UN VIRAGE SIGNIFICATIF DANS LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS FAVORISANT L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES :

## Rénovation énergétique du patrimoine public

Une année sur les chapeaux de roues sur le plan des audits cofinancés par le FEDER et des premières réalisations de travaux. Fin 2022 :

- **77 % des collectivités adhérentes** engagées dans la démarche
- **60 % des audits déjà réalisés** sur l'objectif de 1 200
- **Une cinquantaine de projets** pour lesquels les communes bénéficient d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.
  - Sur l'objectif des 500 bâtiments rénovés en 10 ans, **une vingtaine de chantiers déjà lancés** dans les communes de La Roche Rigault, Availles en Châtellerault, Brux, Verrières, Nouaillé Maupertuis, Avanton...



## Rénovation des écoles maternelle et élémentaire ainsi que de la cantine d'Avanton

« La commune d'Avanton a été parmi les premières à se lancer dans l'aventure du programme de rénovation du patrimoine public, proposé par le Syndicat ENERGIES VIENNE. Le programme du Syndicat a été, en ce sens, un véritable coup d'accélérateur pour la commune ! Un diagnostic, le suivi de chaque étape du chantier avec des conseils clairs et un accompagnement très sérieux des équipes nous ont permis de trancher et de choisir nos travaux de façon éclairée.

L'aspect financier a aussi bien entendu été un facteur décisif. »



**Anita POUPEAU**  
Maire d'Avanton

## Développement des bornes de recharge électrique

Suite à l'avis favorable de la Préfecture, le Comité syndical a procédé à l'ultime validation du Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharge ouvertes au public pour les Véhicules Électriques et véhicules hybrides (SDIRVE). Rappelons que l'élaboration du SDIRVE s'est opérée avec l'expertise d'un groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage : diagnostic de l'existant, consultation des collectivités et des entreprises, analyse des besoins, définition d'une stratégie territoriale...

En piste maintenant ! C'est parti pour un plan d'actions sur 3 ans pour voir fleurir, à terme, 1 000 points de recharge sur le territoire de la Vienne.



## Refonte de l'activité éclairage public : vers un contrat global de performance

Vaste sujet qui nous occupera encore toute l'année 2023 puisqu'il s'agit ici de revoir en profondeur l'activité éclairage public et de changer de postulat, avec non seulement la sobriété au cœur de nos préoccupations, mais aussi l'amélioration technologique. L'un des principaux enjeux est de permettre aux communes de se mettre en conformité avec l'arrêté ministériel de 2018 concernant les lois Grenelle I et II (2009-2010) et la loi pour la reconquête de la biodiversité.

Le principe retenu est de mettre en place un Contrat global de performance qui permettra aux communes ayant délégué leur compétence éclairage public au Syndicat ENERGIES VIENNE :

- de bénéficier de la rénovation de leur parc vers 100% de leds,
- de faire des économies significatives grâce aux travaux d'amélioration,
- et de piloter leurs installations d'éclairage public.





### Décision d'extinction nocturne de l'éclairage public

Et parce que chaque usage compte, le Comité syndical a pris une décision radicale en septembre 2022. Dans le cadre de l'obligation faite aux collectivités et aux entreprises de réduire leur consommation d'énergie de 10% sur le dernier trimestre 2022, le Comité syndical a voté à l'unanimité l'extinction générale de l'éclairage public de 22h à 6h30 pour la période d'octobre 2022 à mars 2023.

Cette mesure concerne les communes ayant transféré leur compétence "Eclairage Public" au Syndicat. Bien accueillie, la mesure a été étendue par la suite pour les années 2023-2024.

### Accompagnement à la sobriété énergétique en période de crise inédite du marché de l'énergie

Marquée d'une crise énergétique sans précédent, l'année 2022 a donné un coup d'accélérateur aux enjeux de sobriété. La Commission d'appel d'offres, en charge des marchés d'approvisionnement pour le groupement de commande, s'est réunie au mois d'août pour valider l'avenant visant à diminuer les consommations d'énergie face aux risques de manque d'électricité durant l'hiver 2022-2023.

### Investissement dorsale mélusine : du biométhane sur le territoire de Grand Poitiers

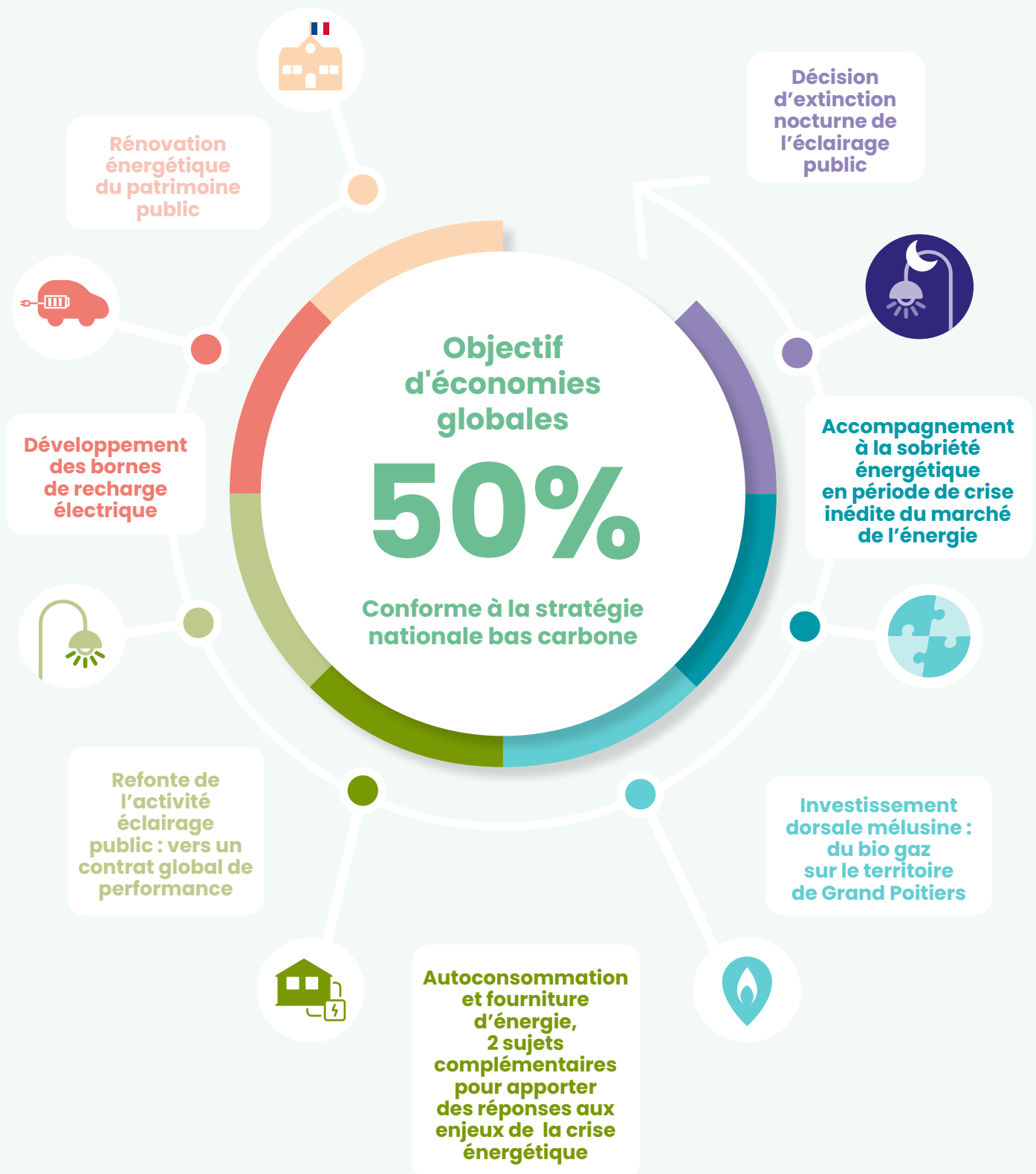
Du gaz oui, mais du gaz vert pour alimenter la première dorsale construite sur notre territoire. Un projet cofinancé par la communauté urbaine de Grand Poitiers et le Syndicat ENERGIES VIENNE dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Groupe SOREGIES qui exploitera cette nouvelle infrastructure de réseaux. Cette conduite de gaz souterraine de 34 km transportera du biométhane depuis l'unité de méthanisation exploitée par la société Énergie Fermière jusque dans les foyers du territoire de Grand Poitiers. Ce projet vertueux s'inscrit dans le cadre des objectifs territoriaux de développement du gaz renouvelable et de la politique nationale de promotion du biométhane.



### Autoconsommation territoriale et fourniture d'énergie, 2 sujets complémentaires pour apporter des réponses aux enjeux de la crise énergétique

À la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé courant 2022, 5 projets d'autoconsommation territoriale ont été retenus pour expérimenter l'intégration de la production locale dans les offres de fournitures d'énergie. Objectif principal : réduire la dépendance aux fluctuations des prix de marché en consommant au plus près de la production d'énergie.

# Des ambitions...



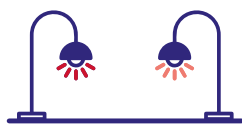
# ... et des moyens

**20,72 M€** de subventions et d'aides apportées en 2022



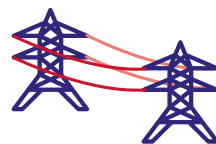
**2,62 M€**

pour la rénovation énergétique des bâtiments publics



**2,12 M€**

pour les économies d'énergie éclairage public



**13,48 M€**

d'investissement sur les réseaux



**2,50 M€**

pour la transformation numérique et l'innovation

## Bilan financier

RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Redevance de concession <b>5 500 000 €</b>
	TCCFE <b>4 800 000 €</b>
	Dividendes <b>6 650 000 €</b>
	Divers <b>565 000 €</b>

DÉPENSES	
Frais généraux (audits, conventions de services,...) <b>1 806 000 €</b>	Autres subventions (éclairage public, stades, illuminations,...) <b>1 391 000 €</b>
Excellence environnementale <b>1 805 000 €</b>	Charges de personnel <b>822 000 €</b>
	Intérêts de la dette <b>521 000 €</b>

RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>	Subventions FACE <b>6 231 000 €</b>
	Emprunt rénovation énergétique <b>6 650 000 €</b>
	Remboursement des avances de trésorerie aux entreprises <b>2 867 000 €</b>

DÉPENSES	
Participation Syndicat ENERGIES VIENNE aux programmes travaux <b>7 487 000 €</b>	Reversement subventions FACE à SRD <b>6 231 000 €</b>
Versement des avances remboursables aux entreprises <b>2 500 000 €</b>	Remboursement des emprunts <b>1 775 287 €</b>
	Versement des avances remboursables aux collectivités <b>1 308 000 €</b>

# Le contrôle de concession

## Le contrôle des concessionnaires SRD et SORÉGIES sur 245 communes

Le Syndicat ÉNERGIES VIENNE, en tant qu'autorité concédante de la distribution publique d'électricité et de gaz, exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public confiées aux concessionnaires SRD et SORÉGIES. Il s'agit du dernier contrôle dans le cadre du contrat de concession de 2008.

Effectivement en 2023, le contrôle de concession sur l'activité 2022 portera sur le nouveau contrat de concession signé en septembre 2021 pour une application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette mission de contrôle annuel s'appuie :

- Sur l'examen du contenu des rapports annuels des concessionnaires ; conformément à cette mission de contrôle, le Syndicat a procédé à l'examen du contenu des rapports annuels remis par SRD et SORÉGIES en mai 2022 au titre de l'exercice 2021.
- Sur un contrôle au fil de l'eau réalisé via la présence du Syndicat aux réunions des concessionnaires SRD et SORÉGIES, dont il est l'actionnaire public, permettant d'obtenir des informations régulières sur la gestion des réseaux, de la clientèle au tarif réglementé de vente et sur le suivi des réclamations.

### Concession "Gestion des réseaux d'électricité" de SRD

<b>Investissement SRD</b>	Bilan des travaux neufs = <b>42,7 millions d'euros</b>
<b>Bilan de l'exploitation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Taux d'enfouissement des réseaux = <b>38,1 %</b></li> <li>› Durée moyenne de coupure par client toutes causes confondues = <b>47,28 mn</b> (contre 45,21 mn en 2021)</li> </ul>
<b>Bilan de la relation avec les usagers</b> <b>Réclamations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Taux de réclamation : <b>4,56</b> pour mille points de livraison desservis (contre 3,78 pour 2020).</li> <li>› Le délai moyen de traitement des réclamations est de <b>3,45 jours</b> (91.6 % des réclamations sont traitées sous 8 jours)</li> </ul>
<b>Valeur des ouvrages concédés</b>	La valeur patrimoniale brute du réseau d'électricité passe de 426 millions d'euros au 31/12/2020 à <b>442 millions d'euros</b> au 31/12/2021 soit une progression de 3,57 %
<b>Âge moyen des réseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>31,76 ans</b> pour la BT (Basse Tension)</li> <li>› <b>31,01 ans</b> pour la HTA (Haute Tension)</li> <li>› Age global des réseaux de <b>31,30 ans</b></li> </ul>

### Concession "Fourniture d'électricité au tarif réglementé" de SORÉGIES

<b>Bilan des relations avec les clients</b> <b>Réclamations</b>	Taux de réclamation = <b>4,34</b> pour mille clients fournis en électricité 92 % des réclamations sont traitées sous <b>3,9 jours</b>
<b>Clients en difficulté financière</b>	Nombre de clients bénéficiant du chèque énergie = <b>18 544</b> contre 12 921 bénéficiaires en 2020 (prenant en compte les chèques énergie exceptionnels de l'hiver 2022)
<b>Contribution au Fonds de solidarité logement</b>	Contribution de SORÉGIES au Fonds de solidarité logement (FSL) = <b>150 000 €</b>

### Concession « Gaz » de SORÉGIES

<b>Bilan d'exploitation et de qualité de service</b>	<b>109</b> appels urgence gaz en 2021 pour le département de la Vienne
<b>Délai moyen d'intervention</b>	Délai moyen d'intervention = <b>29,33 mn</b> (- 2,12 mn par rapport à 2020), <b>36 clients</b> ont subi une coupure comme en 2020
<b>Valeur des ouvrages concédés</b>	La valeur brute des réseaux gaz mis en concession à SORÉGIES passe de 35,9 millions d'euros en 2020 à <b>36 millions d'euros</b> au 31 décembre 2021, soit une stabilité de 0,19 % du patrimoine du Syndicat.



## Le contrôle des concessionnaires ENEDIS et EDF sur 7 communes

En application de l'article L 2224-31 du CGCT, le Syndicat ENERGIES VIENNE, en tant qu'autorité concédante de la distribution publique d'électricité, exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public confiées par les cahiers des charges de concession aux concessionnaires EDF et ENEDIS qui interviennent sur les périmètres de la commune de Civray, l'Isle-Jourdain et sur les 5 communes du Val de Gartempe (Angles-sur-l'Anglin, La Bussière, Pleumartin, St-Pierre-de-Maillé, Vicq-sur-Gartempe).

Un nouveau contrat de concession, signé le 5 mars 2020, consolide les 3 territoires en un seul document.



### Concession "Gestion des réseaux d'électricité" d'ENEDIS

<b>Investissement Enedis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>858 k€</b> (contre 690 k€ en 2020)</li> <li>› Raccordements : 297 k€</li> <li>› Amélioration du patrimoine dont Linky : 561 k€</li> </ul>
<b>Bilan de l'exploitation</b>	Durée moyenne de coupure par client <b>116,3 mn</b> toutes causes confondues (contre 73,9 mn en 2020)
<b>Bilan de la relation avec les usagers</b> <b>Réclamations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de réclamations : <b>43</b> (soit un taux de 8,21 pour mille)</li> <li>› Délai de réponse aux réclamations : 97,7 % sous 15 jours</li> </ul>
<b>Satisfaction</b>	Les données ne sont pas toutes disponibles à la maille de la concession. La seule donnée à l'échelle de la concession est la satisfaction des particuliers qui est à 96,9%
<b>Valeur des ouvrages concédés</b>	La valeur patrimoniale brute du réseau passe de 17,370 M€ au 31/12/2020 à <b>18,092 M€</b> au 31/12/2021
<b>Âge moyen des réseaux</b>	Il n'y a pas d'âge moyen des réseaux mais une présentation statistique par tranches d'âge de 10 ans des lignes HTA / BT de chaque concession

### Concession "Fourniture d'électricité au tarif réglementé" d'EDF

<b>Bilan des relations avec les clients</b> <b>Réclamations</b>	Nombre de réclamations : <b>113</b> (soit un taux de 29,26 pour mille)
<b>Satisfaction</b>	Les données ne sont pas disponibles à la maille de la concession. La satisfaction est de <b>91 %</b> au niveau national pour les clients résidentiels
<b>Clients en difficulté financière</b>	<b>378</b> bénéficiaires du chèque énergie en 2021, contre 406 en 2020
<b>Contribution au Fonds de solidarité logement</b>	<b>74 000 €</b> en 2021 versés par EDF au Fonds de Solidarité Logement





## Une équipe en évolution

### CHRISTOPHE PURAVET

#### nommé Directeur général des services du Syndicat ENERGIES VIENNE

Suite au départ d'Elodie RIBARDIERE LE MAY le 1<sup>er</sup> mai 2022, le Bureau du Syndicat ENERGIES VIENNE a décidé de retenir la candidature de Christophe PURAVET au poste de Directeur général des services.

Après 15 années passées à SOREGIES à la Direction Financière, Christophe PURAVET avait rejoint les équipes du Syndicat ENERGIES VIENNE en avril 2016 en tant que Directeur financier du Groupe. « C'est avec conviction que j'aborde ces nouvelles missions plus transverses et qui me permettront d'échanger davantage avec les élus locaux. Jacques DESCHAMPS, notre Président, a tracé une route ambitieuse, au travers des Axes Stratégiques ENERGIES VIENNE 2030, feuille de route du Syndicat pour les années à venir. Il nous reste à développer les opérations nécessaires à la réussite de ces axes tout en renforçant nos compétences et nos équipes. » Christophe PURAVET

### CÉCILE TONDEUX

#### Directrice générale adjointe depuis octobre 2022 au Syndicat ENERGIES VIENNE

Cécile TONDEUX, nouvelle Directrice Générale Adjointe du Syndicat, est arrivée en octobre 2022 avec une solide expérience juridique. Cécile a principalement pour missions de gérer l'organisation générale de la gouvernance, des assemblées et des ressources humaines. Elle met par ailleurs ses compétences juridiques au profit du développement des activités nouvelles du Syndicat.

### MÉLANIE PETIOT

#### rejoint l'équipe Rénovation du patrimoine public

En novembre, l'équipe Rénovation énergétique des bâtiments publics s'est renforcée avec l'arrivée de Mélanie PETIOT en tant qu'économiste de flux.

Aux côtés de Thomas, Matthieu et Jean-Philippe, Mélanie intervient dans l'étape finale des projets pour contrôler que tout est en règle, notamment dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Les règles des CEE, exigeantes, sont gages pour les collectivités de travaux performants. Mélanie est donc la garante de l'exécution et de la qualité des travaux réalisés.

### CAMILLE JOUSSELIN

#### poursuit ses missions au Syndicat ENERGIES VIENNE

Elle contribue aux nombreuses missions juridiques en cours, notamment le renouvellement des accords-cadres du groupement de commande d'énergie, la modification du fonctionnement de la compétence éclairage public ou encore le choix du montage contractuel pour le déploiement des installations de recharge des véhicules électriques.

**DIRECTION ET FINANCES****PÔLE CHARGÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE****RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE****COMMUNICATION****ADMINISTRATION ET COMPTABILITÉ****DOMAINE JURIDIQUE**

**Christophe PURAVET**  
Directeur



**Cécile TONDEUX**  
Directrice adjointe



**Thomas CAILLAUD**  
Ingénieur planification  
territoriale



**Matthieu ANDRÉ**  
Chargé d'études  
énergétiques



**Jean-Philippe DEBIAIS**  
Chargé de suivi  
de travaux



**Mélanie PETIOT**  
Chargée de  
contrôle travaux



**Valentin POUCINEAU**  
Doctorant



**Virginie LORENTZ**  
Chargée de mission  
institutionnelle



**Hélène VALENTIN**  
Chargée de  
communication



**Sylvie LEGRIS**  
Assistante  
de direction



**Daniel MELIN**  
Assistant administratif  
et comptabilité



**Magali VAUZELLE**  
Responsable comptabilité  
et marchés publics



**Camille JOUSSELIN**  
Chargée de  
mission



78, avenue Jacques Cœur  
CS 10000  
86068 POITIERS CEDEX 9  
Tél. : 05 49 44 70 07  
[syndicat@energies-vienne.fr](mailto:syndicat@energies-vienne.fr)

[www.energies-vienne.fr](http://www.energies-vienne.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@EnergiesVienne](https://twitter.com/EnergiesVienne)



SYNDICAT  
ÉNERGIES  
VIENNE